ANNONCES NOUVELLES

Dépait. des chemins de fer et canaux — Ernest Marceau.
Couvent de Jésus-Marie, Trois-Pistoles.
Excursion à bon marché au Labrador — A. Fraser & Co.
Grand marché—Côté & Faguy.
Avantages ! Avantages ! !—F. Simard.
Vente à bon marché—Behan Bros.
Vente par encan—A. Benoit.
Le " Crédit d'Epargne."

CANADA

QUEBEC, 19 JUILLET 1894

RIMOUSKI ET GASPE

ASSEMBLÉS EN CONVENTION AGRICOLE

IMMENSE REUNION

Des milliers de cultivateurs se réunissent pour s'[illegible]

SPECTACLE IMPOSANT

L'Eglise et l'Etat

Discours des Hons MM. Flynn et Pelletier

Tout ce que les organisateurs de la grande assemblée agricole de Rimouski pouvaient souhaiter de succès leur a été généreusement accordé. Il est inutile d'entasser les mots pour donner une idée du spectacle que présentait mardi les terrains du séminaire, couverts de 4,000 à 5,000 personnes, cela ne se décrit point. Disons simplement que jamais démonstration agricole n'a été mieux réussie

La convention s'est ouverte à 10 hrs par une messe solennelle à la cathédrale; Mgr Blais officiait. Au chœur,on remarquait tout le chapitre des chanoines en grand costume et une cinquantaine de prêtres de toutes les parties du diocèse. Dans le bas chœur des sièges avaient été placés pour les ministres et les autres invités. Ils étaient occupés par les honorables MM. Flynn et Pelletier, M. Rioux M. P. pour Témiscouata le Dr Grignon et M. P. Nantel, M. Asselin, préfet du comité, M. A. Tessier, M. P. et maire de Rimouski.

La cathédrale était bondée de fidèles.

Le chœur de l'orgue a exécuté avec grand succès, une messe en musique qui a été admirée par tout le monde. On a surtout remarqué, la voix souple, riche et si bien conduite de Mlle Fournier, de Rimouski, qui a rendu plusieurs solis.

Après la messe, Mgr Blais a invité les ministres et les autres invités à prendre le diner à l'archevêché.

Après le diner, Mgr Blais se mit à la tête d'une immense procession qui se dirigea vers le terrain du séminaire. Une magnifique estrade avait été érigée sur le jeu de balle, et c'est de là qu'orateurs et conférenciers adressèrent la parole.

L'estrade était occupée par Monseigneur, entouré de son chapitre, et de ses prêtres, par les ministres, le préfet du comté, le maire de la ville, les conférenciers, M. Têtu de la *Presse* etc.

Alors, M. Auguste Tessier, M. P. P. et maire de Rimouski, dans une adresse très bien faite, souhaita la bienvenue aux ministres et aux autres députés faisant aussi l'éloge de l'agriculture dont les progrès sont étonnants depuis quelques années.

L'hon. M.Flynn, se levant pour prendre la parole, fut reçu avec un véritable enthousiasme. Un peu dans son pays, le commissaire des Terres de la Couronne était en verve et il a parlé avec une élévation une chaleur et une éloquence qui ont enlevé l'auditoire. Il a fait un superbe discours. M. Flynn a parlé de l'agriculture au point de vue de la colonisation. Très élevé et très pratique, il a sû intéresser son auditoire qui écoutait ses paroles avec une attention soutenue et un désir évident d'en profiter.

L'hon. M. Pelletier lui succéda et traita le même sujet, spécialement au point de vue national et religieux.

Le secrétaire provincial a parlé avec une grande éloquence et a soulevé plusieurs fois les applaudissements de la foule.

Le Dr Grignon, conférencier agricole s'est ensuite levé, et tout aussitôt la foule se rapprocha davantage pour ne pas perdre un mot des explications du conférencier. Il n'y avait pas encore 10 minutes que le Dr Grignon parlait que tout le monde n'était qu'oreilles pour l'écouter.

Le docteur a eu un immense succès. Et après la conférence, M. Grignon a été assiégé pendant 1 heure et demie par les questions des auditeurs demandant des explications auxquelles le conférencier ne fournissait pas à répondre.

M. Asselin, préfet du comité, fut le troisième orateur. Il a prononcé un discours à l'emporte-pièce et remporté un succès mérité et éclatant.

M. Rioux, député de Témiscouata, a parlé au point de vue pratique. Ses conseils et ses explications ont été écoutés avec attention par la foule qui l'a applaudi avec chaleur.

M. Pacifique Nantel a continué les enseignements agricoles sous une autre forme. Il a surtout démontré à l'auditoire l'importance de faire donner une instruction élémentaire aux enfants, et de s'instruire eux-mêmes aussi, par la fréquentation des cercles agricoles et la lecture des journaux d'agriculture.

C'est alors que s'est produit une scène incomparable, indescriptible, quelque chose de réconfortant au cœur, surtout en ces temps que nous traversons.

Mgr Blais se leva et tout aussitôt, comme mûs par un ressort, tous les personnages occupant l'estrade, se trouvèrent debout, chapeau bas. Et la foule imitant leur exemple, se découvrit et fit rententir l'air d'une immense acclamation.

Puis Monseigneur s'avançant de quelques pas, prononça un discours plein d'onction et d'éloquence. Une demi heure durant, il montra la noblesse de l'état agricole, prouvant par l'ancien testament que cette noblesse tirait son origine de Dieu même. Dieu, ayant assigné la profession agricole à la majorité des hommes. Et l'assemblée se termina au chant du *Gode save the Queen.*

Le soir, M. Drapeau, C. R., invitait à diner, les ministres, les honorables MM. Flynn et Pelletier. L'hon. T. Pelletier, C. L., l'hon. Juge Chauveau, M. Asselin, ex-M. P. P., M. Rioux, M. P. P., M. Têtu et quelques autres encore dont les noms nous échappent.

Encore une fois, cette réunion a été un succès pour la cause agricole et nous ne croyons pas nous tromper en disant qu'il en résultera de grands fruits.

Les citoyens de la Gaspésie présents à l'assemblée, ont demandé à M. Flynn d'en tenir une semblable chez eux, cet été, et le Commissaire des Terres a promis de faire tout ce qu'il pourra it en ce sens.

Nul doute que si la chose a lieu comme nous l'espérons, les citoyens de la Gaspésie feront leur devoir.

Câmérier de cape et d'épée

UNE FETE DE FAMILLE

Une charmante fête de famille avait lieu la semaine dernière à la " villa Ploërmel," résidence de M. le chevalier François Kérouac, à l'Ancienne Lorette Il s'agissait de la présentation à M. Kérouac du parchemin qui lui confère le titre de camérier de cape et d'épée de Sa Sainteté. Les invités étaient : Mgr Marois, Vicaire-Général de Son Eminence, M. l'abbé Garneau, secrétaire de l'archevêché, le R. P. Grenier, supérieur des Oblats, le R. P. Lagier, O. M. I., MM. les abbés Faucher, curé de l'Ancienne-Lorette, et Morin, vicaire, M. l'abbé Turgeon, professeur au collège de Lévis, l'hon. T. Chapais, M. Ernest Gagnon, etc.

La nombreuse famille de M. Kérouac, au milieu de laquelle M. l'abbé Jules Kérouac nouvellement arrivé de Rome et de Terre-Sainte tenait une place d'honneur, était réunie pour fêter son chef : environ vingt-cinq enfants, petits-enfants etc.

Mgr Marois adressa à Monsieur Kérouac quelques mots très heureux pour le féliciter du nouveau titre qui lui était conféré. Il rappela les œuvres accomplies, les services rendus par M. le chevalier comme membre et président de la société St-Vincent de Paul pendant 40 ans, ses bienfaits et les services rendus à la paroisse de St-Sauveur dont il a été maire pendant 20 ans.

Après cette petite allocution deux arrières-petites-filles du nouveau titulaires, vêtues de blanc s'avancèrent ; l'une présenta à M. Kérouac un magnifique bouquet, l'autre lui remit sur un plateau d'argent la lettre du Majordome de Sa Sainteté, qui se lit comme suit :

" Sa Sainteté a bien voulu associer " au nombre de ses camériers d'hon- " neur d'épée et de cape, monsieur " François Kérouac.

" Le soussigné, Majordorme de sa " Sainteté, s'empresse de vous trans- " mettre la nouvelle de ce gracieux " témoignage de la considération du " souverain-Pontife."

FRANÇOIS DE LA VOLPE

Monsieur Kérouac remercia, en termes émus, Mgr Marois de l'honneur insigne qu'il venait de lui conférer de la part de Sa Sainteté Il se déclara indigne d'un tel honneur. Toutefois,a-t-il ajouté, ce titre, que je ne porterai pas bien longtemps, sera pour ma famille un précieux souvenir, et un encouragement à pratiquer fidèlement la devise de nos aïeux bretons : " Tout en l'honneur de Dieu."

Après plusieurs morceaux de musique exécutés par M. Joseph Kérouac, mademoiselle Bernadette Kérouac, et l'abbé Kérouac, les personnes présentes prirent part à un magnifique goûter. Les invités ne rentrèrent en ville qu'après six heures.

Document historique puisé à la Bibliothèque nationale de Paris, par l'abbé Jules Kérouac lors de son passage dans la grande capitale.

" Extrait de Guérin de la Grasserie 7-vol. de l'Armorial de Bretagne, Bibliothèque nationale de Paris : "

" Paul François-Xavier de Kérouars ou Kérouartz, seigneur du dit lieu, paroisse de Lannilis ; Jean de la Motte, François de Kérouartz, Joseph Hyacinthe de Lisle, évêché de Léon et de Quimper, Ressorts de St-Renan, Brest et Châteauneuf.

Arrêt de la Réformation de Louis XIV le 11 mai 1669 :

" La maison de Kérouartz, l'une des plus anciennes des évêchés de Léon est connue depuis l'an 1100. Macé de Kérouartz suivit St-Louis à la 5me Croisade en 1248. La généalogie articulée remonte à Hervé de Kérouartz qui épouse en 1390 Jeanne le Barbu.—Dix générations—Hervé,son fils, second du nom épousa en 1390 Marie de Saint-Guesnou.

Voici les armes de la famille :

" Porte d'argent à la roue de sable accompagnée de 3 croisettes de même 2. 1. et devise : Tout en l'honneur de Dieu. "

—Un seigneur du même nom (Kerouartz) au nombre de dix bretons, combattit et vainquit 10 allemands à Rome en 1375.

Voici un autre document extrait du mobiliaire de Bretagne :

" Kerouartz ou Kerouars seigneur du dit lieu, de la Motte, de Guermarh, de la Basseville, déclaré noble d'ancienne extradition employé au rôle de la juridiction royale de Saint Renan. Les armes sont :

Porte d'argent à la roue de sable accompagné de 3 croisettes, 2 en chef 1 en pointe. Devise : Tout en l'honneur de Dieu.

Notes extraites d'un volume italien intitulé : " *Ordini Esquestri Romani* " sur l'origine de l'Ordre des Camériers d'honneur d'Epée et de Cape : " Les Camériers qui font parti de la famille pontificale sont d'abord les Camériers secrets participant, puis les Camériers d'honneur d'Epée et de Cape. Le titre de ces derniers est une dignité ecclésiastique et séculière instituée sous Grégoire XIII.

Ceux qui sont revêtus de cette dignité sont tous déclarés nobles, et sont appelés à faire partie de la famille pontificale pour avoir donné des preuves d'attachement au Saint-Siège et à l'Eglise.

Le Général des armées pontificales est toujours compris parmi les Camériers d'Honneur d'Epée et de Cape.

L'honorable fonction de ceux-ci est de se tenir dans l'anti-chambre du Pape pendant les audiences. Ils remplissent les mêmes fonctions pendant les consistoires, dans la chapelle Pontificale ou dans les Basiliques.

Ils précèdent toujours le Pape lorsqu'il retourne dans ses appartements pontificaux.

Ils marchent toujours près de la " Sedia Gestatoria, " trône sur lequel le Pape se fait porter dans la Basilique vaticane au dessus des têtes.

Les Camériers d'Honneur d'Epée et de Cape participent encore à la distribution des palmes.

Ils ont droit de porter un costume de Cour, et un costume de ville. Petite tunique de soie et ceinture de soie, une épée de forme antique terminée par une poignée de beau cuir noir, chapeau haussé d'un plumage avec chaine d'acier.

Une chaine d'argent doré, composée de trois petites chaines, fermées par 3 plaques d'argent sur lesquelles sont gravées les lettres C. S. " Cubicularius Secretus." A cette chaîne sont suspendues la Tiare et les clefs pontificales L'uniforme est un manteau écarlate, et de velours noir, col blanc et manteau court à l'espagnol.

AU CHATEAU-RICHER

Dimanche prochain, le 22 juillet courant, bénédiction d'un superbe carillon de trois cloches, importé d'une maison encore inconnue à Québec, la maison Paccard, Haute Savoie, France. La paroisse met tout le zèle dont elle est capable pour se préparer à recevoir et à récréer les étrangers qui l'honoreront ce jour-là de leur présence. Train spécial. Départ de la gare du Palais à 7 hrs. du matin. Départ du Château-Richer à 4.45 hrs. de l'après-midi. La brillante fanfare de Lévis prêtera son concours. MM. les membres voudront bien prendre place au sanctuaire. Les parrains et marraines sont respectueusement priés d'occuper les sièges réservés, au bas chœur et à l'avant de la nef. Banquet à la maison d'école qui se trouve au pied du grand escalier conduisant au presbytère. A dimanche et bienvenue d'avance !

L'abbé A. GINGRAS.

AU PUBLIC

Le magnifique ouvrage du revd. Père Frédéric de Ghyvelde, la *Vie de Jésus-Christ*, a été livré au public, samedi. C'est un superbe volume très bien imprimé sur papier de luxe et orné de 33 gravures de terre sainte, avec légende explicative. Ce livre est destiné aux familles canadiennes, et, de fait, on en a déjà vendu plusieurs centaines d'exemplaires. Il est écrit avec les paroles des Quatre Evangélistes et approuvé par tous les évêques de la Province.

L'histoire de Jésus-Christ, dans ses moindres détails, devrait être mieux connue des catholiques. Voici une belle occasion de se procurer à bon marché, profitons-en. La lecture de cet ouvrage est très attrayante et une fois que l'on a commencé, il faut aller jusqu'au bout

Pour la modique somme de 75c, vous pouvez avoir un exemplaire de cet ouvrage, en vous adressant à M. Léger Brousseau, 11 et 13, rue Buade. C'est le seul dépôt à Québec.

Des conditions spéciales très avantageuses seront faites pour la reliure.

AVIS

M. Mathias Lislois, de Saint-Thomas de Montmagny, et M. J. J. Saindon, marchand et maître de poste de la Rivière-du-Loup, en bas, sont autorisés à percevoir les sommes dues pour abonnement au *Courrier du Canada* et au *Journal des Campagnes.*

Le testament de Mgr Taché

Il n'a rien à donner aux siens

Ottawa, 18 — On fait actuellement l'identification du testament de Mgr Taché qui est comme suit :

" Je soussigné Alexandre Antonin Taché, archevêque de St-Boniface,dans la province du Manitoba considérant d'un côté la certitude de la mort et de l'autre l'incertitude de la dernière heure, désire profiter de la jouissance libre de mes facultés pour faire mon testament, désirant que ce qui suit soit considéré comme ma dernière volonté : 1o J'appartiens à la sainte église catholique, apostolique et romaine. Je crois en tous ses enseignements. Telle a toujours été ma foi, sans aucune hésitation ou restriction.

2o Je recommande mon âme à Dieu, le priant de pardonner mes péchés, par les mérites de mon Sauveur Jésus-Christ et l'intercession de la bien heureuse Vierge Marie du glorieux St Joseph et de mes saints patrons.

3o Je demande pardon à ceux que j'ai pu offenser, affliger ou scandaliser de quelque manière que ce soit.

4oJe pardonne volontiers tout ce qui peut avoir été dit,écrit,entrepris ou fait contre moi.Je n'ai ni haine, ni de désir de vengeance contre qui que ce soit.

5o Je remercie mon clergé pour son zèle pour la gloire de Dieu,et le salut des âmes. Je le remercie aussi pour la satisfaction qu'il m'a donnée par son respect et son obéissance.Je dit la même chose aux membres des communautés religieuses, consacrés aux œuvres du divin ministère,à l'éducation et aux œuvres de charité dans mon diocèse.

6o Ma reconnaissance et mon affection sont dues d'une manière spéciale à la congrégation des missionnaires Oblats de l'Immaculée Conception. Je prie le Rév. vicaire général et toute la congrégation d'accepter l'expression de mes plus profonds sentiments de reconnaissance pour la faveur qu'ils m'a accordée personnellement en m'admettant dans cette sainte famille que j'aime si profondément.

Mes remerciements aussi en mon propre nom,ceux de l'archidiocèse, au nom, de toute la province ecclésiastique de St-Boniface pour le bien que les Oblats ont fait et font encore dans cette province, particulièrement pour leur zèle pour la conversion et la sanctification des pauvres tribus sauvages.

7o Je ne dois rien, ni ne possède rien, conséquemment je n'ai rien à laisser. Toutes les propriétés mobilières ou immobilières que j'administre sont les propriétés de la " Corporation archiépiscopale catholique romaine de St-Boniface," et continueront d'y appartenir après ma mort comme de mon vivant, cela doit comprendre non seulement les propriétés et le capital de la dite corporation mais aussi les propriétés et le capital en mon nom personnel.

8o Je suis l'exécuteur des testaments de MM. George Henri Duchambeau, Antonio Gingras sr., et Alex Kittson, décédés. Naturellement, ce qui appartient à ces trois successions ne doit pas être confondu avec ce qui appartient à la corporation archiépiscopale et les exécuteurs doivent leur plus entière considération.

9o Les membres de ma famile n'attendent aucun legs de moi ; ils connaissent mon affection pour eux et en sont satisfaits. Qu'ils reçoivent mes adieux avec l'assurance de mon profond attachement; qu'ils prient Dieu pour mon âme et qu'ils vivent en bons chrétiens.

10o Les quelques dettes que j'ai contractées pendant mon administration ont été ainsi contractées au nom de la corporation archiépiscopale et elle les paiera.

11o Mes dépenses funéraires devraient être payées par la corporation archiépiscopale. Je désire que mes obsèques soient aussi simples que possible mais en parfaite harmonie avec les ordonnances de la liturgie désirant même après ma mort démontrer mon entière soumission aux sages prescriptions de l'Eglise.

12o Je demande à l'Episcopat et aux fidèles de la province ecclésiastique de St-Boniface de se rappeler de moi en présence de Dieu en montant les dégrés du saint autel et en recevant la sainte communion. Je demande l'aumône de quatre cents messes autant pour le repos de mon âme qu'en accomplissement des promesses faites ou obligations encourues envers ceux qui ne sont plus ou se sont recommandés à mes prières. Si mon successeur est nommé lorsque je mourrai, je lui demande d'être assez bon de faire exécuter mes dernières volontés ; si d'un autre côté, le siège est vacant je nomme le Rév. J.M.Ritchot,curé de St-Norbert, le Rév. A. A Cherrier, curé de l'Immaculée Conception et le Rév. P. J. Allard et le vicaire Maisonneuve, mes exécuteurs testamentaires.

14o Huit parts de la banque de Toronto ont été déposées entre mes mains en fidéi commis et à ma mort deviennent la propriété des sœurs de Charité de l'hôpital Général de St-Boniface.

Fait, signé, scelé de ma propre main à St Boniface, province de Manitoba, Canada, ce huit juin 1893, en présence du Rév. E. Rocan et du Rév. Eug. Gauthier.

ALEX. ANTONIN TACHÉ
Archevêque de St Boniface.

HEURES DU BUREAU 8 a m. a 9 p. m.
A. A. LANTIER, Dentiste,
69 Rue St-Jean, Québec
TELEPHONE { BUREAU 1024 / RÉSIDENCE 421
On administre le gaz végétal
12 oct. 1893—1anoj. 827

LOUIS JOBIN
Sculpteur et Statuaire,
COIN DES RUES
Claire Fontaine et Burton,
QUARTIER MONTCALM, QUEBEC.

Sommaire de la doctrine catholique en tableau synoptiques pour servir aux instructions paroissiales et aux catéchisme de persévérance par l'auteur des Paillettes d'Or.

Aprouvé par S. G. Mgr Hasley, Archevêque d'Avignon ; S. E. Mgr Caverot, Cardinal-Archevêque de Lyon ; S. E. Mgr Donnet, Cardinal-Archevêque Bordeaux ; S. G. Mgr Forcade, Archevêque d'Aix, Arles et Embrun ; S. G. Mgr Gonin, Archevêque de Port-d'Espagne ; S. G. Mgr Foulon, Evêque de Nancy et de Toul ; S. G. Mgr Grolleau, Evêque d'Evreux ; S. G. Mgr Bonnet, Evêque de Viviers et S. G. Mgr Terris, Evêque de Fréjus et Toulon.

SIXIEME EDITION
3 beaux vols in-16 $3.50

Rapport de l'Examinateur du Sommaire de la doctrine Catholique.

LETTRE A S. G. MGR L'ARCHEVEQUE D'AVIGNON.

MONSEIGNEUR,

Me conformant aux désirs manifestés par Votre Grandeur, j'ai dû prendre connaissance et Lui rendre compte d'un travail imprimé ayant pour titre :

Sommaire de la Doctrine Catholique en tableaux Synoptiques.

Je puis dire en conscience et vérité que j'en ai revu les épreuves avec autant d'intérêt que d'attention.

Quelle que soit l'aridité inhérente d'ordinaire aux travaux analytiques, des tableaux si méthodiques et si complets ont eu pour moi des attraits et des charmes inexprimables. Une feuille était-elle revue, que je regrettais d'être obligé d'attendre que l'imprimeur pût livrer la suivante. La raison était dans la satisfaction que, comme moi, éprouvera le lecteur, en voyant passer sous ses yeux, avec non moins d'exactitude que de lucidité, l'ensemble et l'enchaînement de la doctrine catholique, pour le dogme, la morale et le culte.

A mon humble avis, Monseigneur, ce livre sera d'une très grande utilité ; je dirais volontiers : universelle utilité :

Le prêtre, prédicateur ou catéchiste, pourra s'en servir et le donner comme un résumé irréprochable de la théologie.

La doctrine en est sûre, en même temps qu'elle est sobre de controverses subtiles.

Cette manière de procéder, par forme analytique, aidera puissamment à dégager et à fixer la vérité catholique dans les esprits soucieux de la connaître.

Comme *Manuel d'étude*, ces tableaux offriront de précieux avantages aux personnes ayant mission d'enseigner la religion.

Si les prédicateurs jugent ces matériaux secs et abruptes, qu'ils revêtent, avec les ressources de l'art oratoire, cette ossature solide, et ils donneront facilement un corps de doctine vivante, intéressante, orthodoxe, souvent trop rare, toujours nécessaire, et bien désirable surtout à notre époque superficielle et *laïque.*

Du reste les travaux antérieurs du pieux et intelligent auteur, à qui nous devons ce nouveau travail, offraient déjà des garanties qui seront bientôt justifiées par l'inévitable succès qui attend ce nouvel ouvrage.

Daignez agréer, je vous prie, Monseigneur, l'hommage de mon bien respectueux, bien sincère et filial dévouement et me croire toujours votre bien obéissant serviteur en N.-S. J.-C.

L'abbé ELIE REDON,
Missionnaire Apostolique,
Chanoine honoraire.

Avignon, 1er Août 1881.

— *AUSSI* —

Abrégé de Théologie dogmatique et morale avec les notions les plus importantes de droit Canon, de liturgie, de pastorale, de théologie mystique et de philosophie chrétienne.

Par le R. Père BERTHIER, Missionnaire de la Salette.

UN FORT VOLUME IN 8o, 840 PAGES,
1.50

Sous ce titre vient de paraître la théologie la plus courte, la moins chère et la plus commode.

Les prêtres qui sont absorbés par le ministère seront heureux d'avoir entre les mains un ouvrage où ils pourront découvrir sans effort la solution aux difficultés qui se présentent à eux dans leurs saintes fonctions. Ce livre sera aussi fort utile aux séminaristes qui auraient de la peine à suivre d'autres auteurs, et à tous ceux qui, à la fin de leurs études théologiques, voudront embrasser dans un cadre, comme d'un coup d'œil, tout ce qu'ils auront appris.

LIBRAIRIE
MONTMORENCY-LAVAL
PRUNEAU & KIROUAC
28 rue de la Fabrique.

MALADIES DES YEUX.
—:o:—
DR W. BEAUPRE
OCULISTE
58, RUE St-LOUIS, QUEBEC.
Élève de l'Université et des hôpitaux de Paris et New-York.
HEURES DE BUREAU : 9 heures à 1 h. p. m.
1er mai 1894—3m. 149

LIVRES NOUVEAUX

Le Journal des jésuites 1893	$5 00
Répertoire du clergé 1893	2 50
ROY—Lettres du R. P. Duplessis	1 20
GERIN-LAJOIE—Dix ans au Canada	2 00
Répertoire national (orné de portraits) 4 vols	10 00
Lettres de Bourlamaque à Lévis	2 50
Lettres et Pièces militaires 1756-1760	2 50
LEMAY—Le Pèlerin de Saint-Anne, 1893	50
CASGRAIN—Montcalm et Lévis 2 vols	3 00
DIONNE—La Nouvelle-France	1 00
MATHIEU—Code civil	2 00
MATHIEU—Code de procédure civile	2 00
MIGNEAULT—Droit paroissial	5 50
Statuts de Québec et du Canada.	

J. O. FILTEAU
rue Buade.

LE SOTHERION

LE SOTHERION est la dernière découverte de la science pour le traitement de l'Asthme et en général de toutes les maladies des voies respiratoires Ces prompts et merveilleux effets son éloquemment attestés par les médecins les plus célèbres ; ces effets sont tels, vu le nombre et la variété des cas guéris, que le doute n'est plus permis sur l'efficacité sur Sothérion ; on peut donc affirmer sans crainte que désormais le remède aux douloureuses maladies respiratoires est trouvé.

Demandez le Sothérion, papier anti-asthmatique.

DEPOT PRINCIPAL CHEZ
W. BRUNET & CIE,
PHARMACIENS, RUE ST-JOSEPH,
ST-ROCH, QUEBEC.

8 février 1894—1 an.

AVIS IMPORTANT

ETOFFES A ROBES, COSTUMES ET MANTEAUX, (choix très varié), ENTOUCAS, PARAPLUIES, depuis 45c à $3.50, assortiment considérable.

Grande variété de SOIE et BRAID pour garnitures de Robes.

CAMISOLES de Dames, BAS DE CACHEMIRE, MATINÉES.

Départements pour Messieurs au complet VALISES, PORTEMANTEAUX, CAPOTS, IMPERMEABLES pour Dames et Messieurs.

TAPIS, PRELARTS, RIDEAUX PORTIERES, TOILES PEINTES et tout ce qui comprend les garnitures de chassis.

HARDES FAITES. Ce département est au complet, consistant en Habillements pour Hommes, Garçons et Enfants, ainsi que Blouses légères pour la saison d'été.

1 lot de 150 BELLES COUVERTES en couleur valant $2.50 pour $1.40.

MANTEAUX, BLOUSES pour Dames ainsi qu'habillements faits sur commande par deux tailleurs d'expérience.

Coupe et fini garanti.

ED. BELANGER
29, Rue Notre-Dame,
BASSE-VILLE, QUEBEC.

6 juin 1894—2mei. 203

VIENT DE PARAITRE :
VIE DE N.-S.
JÉSUS-CHRIST
1 Vol. in-8, de 430 pages, imprimé sur papier de luxe avec 33 gravures de terre sainte et légendes explicatives
PAR LE
R. P. FREDERIC DE GHYVELDE, O.S.F.
PRIX : 75 CTS.
CONDITIONS SPECIALES POUR LA RELIURE
Seul Dépot à Québec : LEGER BROUSSEAU, 11 & 13, rue Buade.

PAIN-KILLER
EN·GARDEZ·VOUS·A·LA·MAISON
POUR CHOLERA CANADIEN,
DIARRHEE ET MAUX D'INTESTINS.
SES EFFETS SONT MAGIQUES.

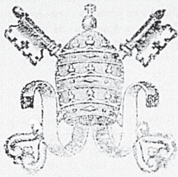

Frechon & Cie,
1645, rue Notre-Dame
MONTREAL.
Fabricants et Importateurs
d'Ornements d'Eglises
ET DE
Statues Religieuses
[illegible]
Chasubleries, Soieries, Vases Sacres, Garnitures d'Au[illegible]
— ET DE TOUT CE QUI SERT AU CULTE —
Spécialité de SOUTANES FAITES SUR MESURE
N. B. — Demandez nos prix et nos circulaires

CHOLERA!

Prévenez cette TERRIBLE MALADIE en vou
procurant de suite
L'ANTICHOLERIQUE DU Dr NEY

La Diarrhée, quoique n'ayant pas ordinairement le caractère grave du Choléra, a souvent des conséquences funestes. si elle est négligée.

Quelques doses d'ANTICHOLÉRIQUE du Dr NEY arrêtent à son début ce mal si redoutable.

Mr A. Casavant, pharmacien, aux Etats-Unis, écri ce qui suit :

Mr L. ROBITAILLE

Monsieur et Cher Confrère

" Je me fais un devoir de témoigner en faveur de l'ANTICHOLÉRIQUE " du Dr NEY, que vous êtes, paraît-il, en voie de faire connaître a " public canadien. Voilà plus de dix ans que je suis dans la Pharmaci " en différentes localités aux Etats-Unis, et je dois dire en toute sincérit " que je ne connais pas de préparation qui ait donné autant de satisfac " tion que l'ANTICHOLÉRIQUE du Dr NEY. J'ai eu occasion de voi " cette excellente préparation employée dans une foule de cas et *toujour* " *avec le plus grand succès.* D'après mon expérience, c'est véritablement " le *spécifique par excellence*, contre le CHOLERA et la DIARRHÉE."

Bien à vous,
A. D. CASAVANT, *Pharmacien*

Fall River, Mass. 2 avril 1892.

SEUL PROPRIÉTAIRE
L. ROBITAILLE, Chimiste, JOLIETTE, P. Q.
EN VENTE PARTOUT A 50 CTS LA BOUTEILLE
Franco par la malle sur réception de 60 centins.